

# Qu'en est-il des écoles communautaires ?

L'école, telle que nous la connaissons actuellement, peut-elle mieux correspondre aux besoins de la société québécoise ? Mon intention n'est pas de convaincre, mais bien d'analyser le concept d'école communautaire par le regard de nos propres pratiques émergentes et des différentes études et recherches menées dans le monde. Le concept, en soi, n'est pas nouveau. On observe même que, depuis un certain temps, il prend de l'ampleur.

Le concept d'école communautaire s'appuie sur deux états de fait qu'on peut qualifier de complémentaires : l'occupation, par des organismes communautaires ou publics, d'espaces rendus libres par la diminution de la clientèle et la mission même de l'école (la réussite des élèves) où l'on considère important d'associer les organismes de la communauté à cette mission.

## L'étude de l'OCDE

L'OCDE, dans son étude de 2001, fait clairement ressortir que le maintien du statu quo de l'école actuelle ne pourra survivre aux changements auxquels fait face le système d'éducation.

Sous l'angle d'analyse par scénario, l'OCDE nous propose, entre autres, l'*École de la collectivité* au sens du renouvellement du statut de l'école dans une orientation qu'on peut qualifier de communautaire.

Au plan des caractéristiques de ces écoles, on observe une confiance marquée de l'opinion publique, un niveau élevé, en conséquence, du financement public. L'école est ainsi perçue au titre de centre de formation du capital social et de rempart contre l'éclatement social et a donc un rôle à jouer de transformation de la société.

Le modèle peut se réaliser à certaines conditions : équité dans la répartition des ressources, plus

grande autonomie de l'école et, nécessairement, diversité organisationnelle, liens étroits avec la communauté, la réussite éducative au rendez-vous, large consensus politique et social, partage des rôles et des responsabilités associés aux objectifs poursuivis.

## Selon le modèle américain

Dans les écoles communautaires américaines, qui prennent de l'essor depuis les années 90, on observe une amélioration importante des résultats des élèves, ce qui suscite beaucoup d'attention de la part des autres pays.

Le rapprochement que suscite ce concept entre l'école, la famille et la communauté favorise la mise en commun des efforts de chacun pour permettre le développement, l'apprentissage et la réussite des élèves. On entretient donc, dans cette perspective, la conviction qu'il est possible de faire plus, mais en travaillant ensemble.

Au regard des offres de service, on remarque des programmes de formation et un enseignement structuré, un soutien et des services adaptés et destinés à diminuer les obstacles à l'apprentissage; des activités diversifiées en dehors des heures de classe pour rehausser la motivation des élèves, le sentiment d'appartenance à l'institution et, nécessairement, préparer un terrain propice à la réussite. L'école devient donc un lieu de convergence de services aux élèves de l'école, aux parents ainsi qu'aux adultes.

Pour favoriser le succès de l'école communautaire, des éléments demeurent incontournables au plan de son orientation : l'éducation avant tout, visée du regroupement des services; la collaboration, pour la cohésion des acteurs; des services intégrés, élèves, familles, communauté; une implication parentale accrue; des

journées d'école prolongées; une école perçue comme une force dans la communauté.

## L'école, lieu intégrateur des services publics

La proposition qui s'est dégagée du Forum des générations préconise le même type d'orientation dans la vision du statut de l'école. De plus, cette proposition prend appui sur la pratique développée par les commissions scolaires et sur le modèle américain des écoles communautaires. L'école, lieu intégrateur de services publics, préconise le regroupement de services dans une perspective d'une plus grande concertation des organismes. La qualité des services et leur accessibilité sont au cœur de ces orientations.

À la suite de l'observation faite ici et ailleurs dans le monde, il apparaît donc essentiel de dégager les points suivants pour s'engager dans cette nouvelle orientation de l'école communautaire.

- Le statut actuel de l'école ne pourra tenir.
- La concertation école - famille - communauté devient un enjeu dans le rehaussement de la qualité des services.
- La mission sociale de la commission scolaire s'élargit par la mise en œuvre de ces nouvelles orientations.
- Le regroupement de partenaires favorise une plus grande proximité des services aux besoins.
- L'approche préconisée par le concept d'école communautaire peut être réalisée dans les milieux tant ruraux qu'urbains.



**Gilbert Dumont**  
Consultant à la FCSQ  
gdumont@fcsq.qc.ca